|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | EUROPEAN COMMISSION |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | INTPA -G-5 |
| Numéro de poste dans Sysper: | 351522 |
| Personne de contact:  Démarrage prévisionnel:  Durée initiale:  Lieu d’affectation: | Daniel Giorev  2ème trimestre 2024  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autres: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte. |
|  | avec quotas  sans frais |
| Cet avis de vacance est ouvert à:  États membres de l’UE  accord en nature de l’AELE/EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège) | |
| Le présent avis de vacance est également ouvert à:  Aux pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  Les pays tiers suivants:  Des organisations intergouvernementales suivantes: Nations unies, Banque mondiale, OCDE | |
| Date limite de soumission des demandes | 2 mois  1 mois |

Présentation de l’entité (nous sommes)

Au sein de la Commission européenne, la direction générale des partenariats internationaux est chargée de la politique de coopération au développement dans le cadre plus large de la coopération internationale et de l’action extérieure de l’UE. Cela englobe la coopération avec les pays en développement à différents stades de développement et la garantie de liens étroits et de cohérence entre les politiques et priorités internes de l’UE et son action extérieure.

Dans le cadre du mandat global de la DG INTPA et au sein de la direction G «Développement humain, migration, gouvernance et paix», l’unité thématique G5 «Résilience, paix, sécurité» formule et coordonne les politiques sectorielles dans ces domaines en:

* Fournir une expertise dans les domaines de la résilience, de la paix et de la sécurité
* Œuvrer à l’intégration du lien entre action humanitaire, développement et paix dans les travaux de l’UE au siège et sur le terrain.
* Fournir une expertise et un soutien au renforcement des capacités et assurer la prise en compte des conflits, la consolidation de la paix et la résilience dans les pays touchés par les crises et/ou la ou les fragilité (s)
* Servir de centre d’expertise pour la coopération en matière de criminalité transnationale organisée dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité; la protection des infrastructures critiques; prévenir et combattre l’extrémisme violent, les flux financiers illicites, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
* Gérer conjointement les outils de préparation et d’analyse des crises de l’UE (par exemple, le système d’alerte précoce de l’UE en cas de conflit et les RPBA/PDAN).
* Servir de point de contact et d’entité de coordination sur les questions susmentionnées avec un certain nombre de partenaires tels que les institutions de Bretton Woods, l’OCDE et les Nations unies (PNUD, Bureau d’appui à la consolidation de la paix, Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Office des Nations unies contre le terrorisme), ainsi qu’avec d’autres organismes et organisations internationaux spécialisés (Interpol, Groupe d’action financière)

Le travail de l’unité est inscrit dans les priorités générales de l’UE, y compris la stratégie «Global Gateway».

L’unité dispose de deux équipes interdépendantes (1) Paix/Résilience et (2) Sécurité qui travaillent avec un large éventail d’interlocuteurs dans le système de l’UE (notamment d’autres services de la Commission européenne, le Service européen pour l’action extérieure, les délégations de l’UE et les États membres de l’UE...), dans des pays partenaires dans le monde entier (Afrique, Amérique latine, Caraïbes, Asie/Pacifique), ainsi qu’au niveau international (entre autres organisations multilatérales et organismes spécialisés intrarégionaux).

Présentation de l’emploi (nous proposons)

Il devra:

* Contribuer à la conception des programmes et politiques de l’UE sur les questions de résilience, de paix et de sécurité;
* Conseiller et soutenir les délégations de l’UE dans le monde entier et les unités INTPA (notamment les unités géographiques) dans les domaines d’expertise mentionnés, et assurer la cohérence et la coordination de l’Équipe Europe avec les États membres de l’UE. Il s’agit notamment de conseiller et de soutenir la conception et la gestion de projets et de programmes liés au renforcement de la paix et de la résilience et au renforcement des capacités qui contribuent à s’attaquer aux facteurs de conflit.
* Concevoir et organiser des analyses conjointes des conflits, de la sensibilité aux conflits et des évaluations des risques dans les pays et contextes fragiles et touchés par des conflits, et y participer.
* Promouvoir et soutenir la mise en œuvre du lien entre l’action humanitaire, le développement et la paix (HDP) dans les contextes pertinents.
* Suivre et contribuer à différents dialogues stratégiques sur les questions de paix et de résilience avec les États membres de l’UE et les pays partenaires aux niveaux bilatéral et régional;
* Travailler en étroite collaboration avec d’autres services de la Commission européenne et du SEAE, et assurer la liaison, le cas échéant, avec les parties prenantes externes.

Profil du titulaire du poste (nous recherchons)

Le candidat serait titulaire d’un master (ou diplôme équivalent) en sciences économiques et sociales, par exemple en sciences politiques, droit, économie, relations internationales, paix  
études de conflits, études de développement, études de sécurité ou expérience équivalente. Il/elle doit avoir une expérience des questions relatives à la résilience, à la paix et à la sécurité, y compris en ce qui concerne les pays fragiles et touchés par des conflits ou des crises. L’expérience sur le terrain sera considérée comme un atout majeur. De solides compétences analytiques sont requises.

Critères d’éligibilité

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C (2008) 6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, un expert national doit satisfaire aux critères d’éligibilité suivants à **la date de début** du détachement:

Expérience professionnelle: une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision équivalentes à celles du groupe de fonctions AD.

Ancienneté: avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de l’employeur actuel sur une base permanente ou contractuelle.

Employeur: doit être une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); à titre exceptionnel et à la suite d’une dérogation spécifique, la Commission peut accepter des demandes lorsque l’employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou un institut de réglementation), une université ou un institut de recherche indépendant.

Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’expert national d’un pays tiers doit apporter la preuve d’une connaissance approfondie de la langue de l’UE nécessaire à l’exercice de ses fonctions.

Conditions du détachement

Pendant toute la durée du détachement, l’expert national reste employé et rémunéré par son employeur et couvert par son système de sécurité sociale (national).

Il exerce ses fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END susmentionnée et est soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Les indemnités ne peuvent être accordées que si l’expert national remplit les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel affecté dans une délégation de l’Union européenne doit disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Le candidat choisi aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de son détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Les candidats doivent envoyer leur candidature selon le **format de CV Europass** ([[Créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/en/create-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)) en anglais, en français ou en allemand **uniquement à la représentation permanente/mission diplomatique auprès de l’UE de leur pays**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission dans le délai fixé par celle-ci.Le CV doit mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat.

Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes et attestations d’expérience professionnelle,...). Ces documents leur seront demandés, le cas échéant, à un stade ultérieur.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil[[1]](#footnote-1). Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)